



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE BRETAGNE de NATATION

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014

**Domaine du Roi Arthur
Le lac au Duc, 1, rue de la Fée Viviane
Ploërmel**

Compte rendu

Début des travaux à 9h30

Appel nominal des clubs, par le Secrétaire Général.

Le quorum est atteint : 162 voix pour un total de 247 voix.

Régine Picaud Présidente nouvellement élue du comité du Morbihan souhaite la bienvenue à tous dans ce magnifique site de Ploërmel et un bon déroulement à cette Assemblée Générale du Comité de Bretagne de natation.

Le Président remercie Régine Picaud pour son accueil et expose le déroulement de la journée : le matin assemblée statutaire, déjeuner sur place et ensuite poursuite avec débats sur trois thèmes jusqu'à 16h15 environ.

Serge Brunet déclare ouverte l'Assemblée Générale annuelle.

Le président remercie les personnalités présentes :

Monsieur Simon Maire adjoint chargé des sports à Ploërmel,
Monsieur Denieul du cabinet Geirec,

Remerciements à la presse qui couvre cet événement.

Remerciements aux représentants des clubs présents, ainsi qu'aux membres du comité Directeur.

Il excuse :

Monsieur LeLoir vice président du conseil général,
Monsieur Luyce président de la Fédération Française de Natation,
Monsieur Bruandet responsable du Pôle sports à la D.R.J.S.C.S,
Monsieur Dupont Président du Comité de Normandie,
Monsieur Trocherie Président du Comité des Pays de la Loire,
Monsieur Sauget Président du Comité du Centre et Secrétaire Général de la F.F.N,
Madame Jacqueline Palin Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif,
Monsieur Méaude Président du C.D.O.S. du Morbihan.

Le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se lever afin de respecter une minute de silence à la mémoire de :

- Monsieur Armand Riou dirigeant bénévole du club de Quimper, bien connu et ami de tous depuis des décennies.
- Jacques Meslier Conseiller Technique Régional, responsable de la section sportive régionale de Dinard durant de longues années, membre du staff de la Direction Technique Nationale.

Allocution du Président du Comité de Bretagne.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je remercie les différents responsables des disciplines et activités pour la densité de leur compte rendu dont vous avez pu prendre connaissance dans les deux dossiers que nous vous avons adressé il y a une dizaine de jours.

Dans un contexte économique tendu et face à une législation de plus en plus complexe à respecter, les clubs sont soumis à des efforts et à des responsabilités contraignantes.

Malgré tout la natation bretonne se porte plutôt bien. Il ne m'est pas possible de revenir sur les résultats détaillés des différents rapports.

Néanmoins ;

La natation synchronisée réalise un travail remarquable accès sur la formation, mais avec des vues à terme sur une possible évolution vers un niveau plus élevé.

Le water polo n'est pas en reste et est très combattif dans ses actions. Le CPB Rennes a retrouvé cette année sa place en nationale 2.

Les jeunes plongeurs du CPB Rennes et du Pôle espoir à Bréquigny n'en finissent pas de briller dans les compétitions nationales et internationales.

L'eau libre renforce son dispositif d'organisation avec la mise en place d'épreuves dans chaque département et une possible création d'une Coupe de Bretagne. Morlaix, Brest, Cesson et Redon ont représenté la Bretagne en juin à Sète aux Championnats de France eau libre avec des résultats prometteurs. Le traditionnel rendez-vous le dernier week end d'août à Redon a encore été cette année une grande fête sportive et une véritable promotion de l'eau libre.

La natation course tient une place d'excellence dans un contexte national élevé. Nous bénéficions d'une formation des jeunes de grande qualité. Les clubs porteurs du développement du haut niveau sont dans une réelle dynamique. Le Pôle espoir et le CLE à Brest proposent une vie de l'athlète où nos nageurs peuvent dans les meilleures conditions travailler dans le cadre de leur double projet scolaire et sportif. Ma confiance est totale à l'égard de Morgan, Steven et Tony qui œuvrent, qui s'investissent pour le bien de notre natation, soutenus par les compétences de Bénédicte et de Jean Michel. Ne passons pas sous silence, qu'en dehors des résultats aux différents Championnats nationaux, le CN Brestois termine 2^{ème} du classement national des interclubs benjamins et 1^{er} du classement national des interclubs minimes. C'est plus qu'un signe encourageant qui doit ouvrir, dès à présent, des perspectives positives de notre natation et créer une émulation régionale.

S'agissant des Maîtres je reprendrai les propos de Frank quand il affirme avec justesse qu'ils sont de plus en plus actifs et que c'est une activité qui se développe d'année en année avec un réel engagement sportif. En outre, leur contribution dans la gestion des clubs et des comités ne devrait pas être négligeable.

Pour la saison en cours, nous aurons à réussir l'organisation des Championnats de France des maîtres en petit bassin du 26 au 29 mars prochain à Rennes.

Au regard de l'ensemble de ces activités et de ces résultats force est de constater que la Bretagne pour la saison 2013-2014, au classement national des clubs, nombre de compétiteurs, classement interclubs, classement Trophée Elite, classement des compétiteurs est la seconde région française. Malgré une ambiance parfois morose dans notre milieu de la natation et de doute, il est incontestable que nous possédons des atouts non négligeables dont nous ne mesurons pas

suffisamment leur portée et leur efficacité et je vous propose qu'on arrête par moment de se culpabiliser puisque les données sont bien réelles et j'en profite à ce moment pour vous féliciter, éducateurs, entraîneurs, cadre Technique et dirigeants bénévoles pour votre travail exceptionnel et pour les résultats que vous obtenez à tous les niveaux.

Je suis résolument optimiste sur l'avenir de notre natation et de nos disciplines, de nos activités. Sans en éluder les freins auxquels nous devons faire face et que nous connaissons, notamment en ce qui concerne le déficit de plan d'eau et l'utilisation de nos bassins qui deviennent de plus en plus difficile aussi bien pour la mise à disposition des créneaux pour les entraînements des clubs que pour l'organisation des compétitions. A ce sujet, nous passons d'une situation gênante les dernières années à une forte préoccupation aujourd'hui et même déstabilisante, en comparaison aux autres Fédérations sportives qui ne sont pas soumises à une telle pression. Nous glissons vers un terrain discriminatoire, dangereux où dans certains secteurs le maintien de nos activités est fragilisé. Toutes les Collectivités ne sont pas concernées par cet effet pervers. Nous possédons des acquis sur lesquels nous devons nous appuyer pour poursuivre notre marche en avant et ceci dans l'intérêt général de nos clubs.

Mais souvenez-vous des propos que je tenais l'année dernière à la même époque. Je persiste en vous disant que nous poursuivrons que si nous avons la capacité de gommer les individualismes de toute part et de faire face à la plus grande difficulté qui est probablement le vivre ensemble avec des objectifs communs. Ce qui me semble essentiel si nous voulons continuer dans ces axes de progrès. Pour ma part, malgré vents et marées rien ne me fera changer dans ma vision et mes convictions qui sont les miennes sur l'organisation générale de la natation en Bretagne qui doit reposer sur des principes simples de management, de travail en équipe et du partage du savoir. J'ai la faiblesse de penser que ceux et celles qui aujourd'hui refusent cette démarche et n'ont pas la volonté d'adhérer sont automatiquement des gens qui seront à terme hors jeu et par la même leur structure.

Alors, puisque nous sommes dans les axes de progrès, nous avons, dans le cadre de notre projet de développement et après de nombreuses discussions entre nous, acquis de nouveaux locaux à Chartres de Bretagne, qui ont été inaugurés le 11 octobre dernier en présence de Francis LUYCE Président de la F.F.N. Il était effectivement indispensable de prendre cette décision afin que le Comité Régional puisse travailler dans des conditions normales, à l'intérieur d'une zone tertiaire d'entreprises, assurant ainsi une image valorisante de la natation régionale. Je rappelle, mais nous l'aborderons tout à l'heure dans les finances, que cette opération a été effectuée sans contribution financière complémentaire auprès des clubs, grâce à une parfaite maîtrise de nos finances et en adéquation avec le plan de financement que nous avons prévu.

Ce projet a pu être conduit plus facilement avec le soutien financier du Conseil Régional, dans le cadre d'une nouvelle politique d'aide aux sièges sociaux des Ligues et Comités Régionaux et je remercie Daniel Gilles Vice Président et notre Collectivité Régionale d'avoir répondu favorablement à notre demande.

Abordant le contour des finances, je dois m'arrêter un instant sur le CNDS 2014. Nous avons connu durant les dernières années des fluctuations concernant le CNDS. La campagne 2014 a vu une baisse considérable des crédits de l'ordre de 13,5% pour le Comité Régional et entre 38% à 50% pour les structures départementales.

Cette situation est très inquiétante surtout quand Monsieur Patrick Kanner, nouveau ministre des sports et de la Ville, dans un discours auprès des Directeurs Régionaux de la jeunesse et des Sports explique qu'il convient de lutter, en interne et en externe, contre l'idée que les crédits du CNDS visent à aider le fonctionnement au quotidien des associations sportives !!! Et que le CNDS est une ressource au service des priorités ministérielles !!! Intervention qui a fait scandale au sein du mouvement sportif français.

Le CNDS est aujourd'hui détourné de son objet initial qui était en priorité au service du sport local jusqu'au niveau national et nos associations sportives subissent de plein fouet les conséquences d'une politique nationale du sport qui va complètement à l'encontre des besoins sur le terrain de

nos bénévoles, entraîneurs et éducateurs. Ce qui c'est passé dans la forme est également scandaleux, où le mouvement sportif a été complètement ignoré dans le processus du financement du sport français. Espérant que la campagne 2015 verra des jours meilleurs et que le CNDS ne sera pas de nouveau instrumentalisé afin que le sport soit conforté et qu'il puisse encore plus pleinement remplir ses fonctions d'éducation, de formation, en faisant valoir son utilité publique.

Le processus de remplacement du Conseiller Technique Régional est suivi personnellement par le Président de la F.F.N. en lien avec le Directeur Technique National par intérim. En accord avec Francis LUYCE, j'ai souhaité qu'une candidature d'un cadre Breton soit retenue et proposée au Ministère de la Jeunesse et des Sports. Pour peu, bien sûr, que cette candidature réponde aux critères imposés par les instances nationales, avec une solide formation universitaire dans le domaine du sport et plus particulièrement de la natation, une admission au concours de Professeur de sport-concours natation, et enfin une expérience intéressante et reconnue à la fois comme entraîneur et responsable technique de club.

Cette proposition a été faite début septembre dernier et nous attendrons sagement une réponse, du moins je l'espère, durant cette saison sportive 2014-2015.

Dans le domaine des ressources humaines. Le Bureau Directeur a décidé de lancer une consultation régionale lors du premier semestre 2015 auprès des Présidents et entraîneurs de clubs afin d'apprécier le bien fondé de la création d'un poste d'agent de développement régional avec des missions complémentaires à celles du CTR. Une procédure sera lancée, constituée d'un dossier et d'un questionnaire rapide à remplir où chacun pourra s'exprimer. Une décision sera prise par le Comité Directeur régional de juin 2015 sur la poursuite de ce dossier ou son arrêt. Il y a un élément qui est clair, dans nos actions, notre organisation générale et notre dynamique, le bénévolat a déjà ses limites.

Je l'ai abordé dans la première partie de mon intervention, les moyens mis à notre disposition et notamment les bassins est un sujet très sensible, très inquiétant. C'est pourquoi j'ai entrepris avec les clubs locaux des visites auprès des élus d'un certain nombre de municipalités pour essayer de sensibiliser, de convaincre et de voir dans le cadre d'un partenariat étroit avec les Collectivités comment nous pouvons faire avancer les discussions, les négociations. Alors vous allez me dire ce n'est pas simple certes, mais ne rien faire serait irresponsable de notre part.

Le projet qui est le plus abouti est celui de Rennes, où la Municipalité vient de décider de construire un bassin nordique de 50m avec 10 couloirs et nous travaillons avec la Ville de Rennes et le Cercle Paul Bert pour évaluer les possibilités d'évolution de nos 4 disciplines Olympiques sur le site de Bréquigny, avec à terme la mise en place d'un centre d'entraînement de natation, en cohérence avec le site de Brest. A ce sujet le Président de la F.F.N. sera présent à Rennes au mois de décembre pour apporter, notamment la caution politique de la Fédération à ce dossier. D'autres contacts les mois derniers ont eu lieu à Saint Malo, Dinan, Lorient, Brest et je reste à l'entière disposition des clubs et des Comités départementaux qui mèneraient de leur côté des négociations avec leurs Collectivités.

Dans la complexité de cette approche politique, Il faut que nous démontrions toute notre capacité à mutualiser nos forces et nos moyens afin d'aboutir plus facilement en faisant valoir la place que doit tenir nos clubs à l'intérieur des équipements nautiques.

Cet après midi Jacques et Mathieu, qui ont ma confiance, interviendront sur la formation et l'ERFAN qui a été créé il y a tout juste deux ans. Je précise que notre région était, alors, pratiquement la seule dans l'hexagone à ne pas posséder d'un organisme de formation. Certains se posent des questions sur la réponse qui doit-être apportée par l'ERFAN à l'égard des clubs, qui doit, bien sûr, être une priorité dans notre politique de formation. Mais pas la seule, car nous devons absolument rechercher en permanence un équilibre avec les formations d'Etat dans lesquelles nous nous engageons. A cet effet, nous avons conventionné avec le Campus d'excellence, et notre ERFAN vient d'être labellisé par les services de l'Etat et de la Fédération afin

de dispenser la formation du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité « perfectionnement sportif » mention natation course qui va débiter en janvier prochain. Sur ce secteur de la formation nous devons rechercher une amélioration de la communication qui doit permettre un meilleur fonctionnement général des actions en lien avec les clubs. Nous venons de mettre en place une commission de formation afin d'élargir le cercle de réflexion concernant les avancées que nous sommes en mesure de faire.

2015 verra l'organisation de manifestations. Tout d'abord le Meeting Jean Pierre Gautier les 17 et 18 janvier à Bréquigny où j'espère, ne serait-ce qu'en mémoire à Jean Pierre les clubs de notre région répondront présents. Puis, les Championnats de France des Maîtres du 26 au 29 mars à Bréquigny. Ensuite la Bretagne recevra les 17 et 18 avril à Vannes l'Assemblée Générale de la F.F.N. Dinan les 20 et 21 juin sera le théâtre de la coupe de France des départements. Enfin, Bréquigny accueillera les 3-4 et 5 juillet les Championnats de France d'été de plongeon.

Non je ne vais pas oublier les licences, dont le chiffre reste sensiblement stable. Attention dans tout projet, toutes actions, stagner veut dire automatiquement reculer.

La problématique de la licence est un sujet redondant, fuyant, véritable serpent de mer.

La FFN se situe avec 300 000 licenciés au 9^{ème} rang des fédérations nationales alors qu'elle devrait afficher 500 000 licenciés. Notre Comité régional devrait présenter un chiffre aux alentours de 11500 licenciés au lieu de 8300 aujourd'hui.

Je vous laisse le soin d'apprécier l'attitude que vous devez avoir en ce sens, je ne me permettrais pas de vous donner des leçons de morale sur le fait d'adhérer ou non à une fédération. Néanmoins, il faut bien mesurer les conséquences que cela représente en terme d'image et de poids face aux partenaires auprès desquels nous devons porter nos projets. Le processus de labellisation des clubs, qui vous sera présenté en début d'après midi par Jean Marc sera un des outils qui pourrait permettre une meilleure adhésion de nos clubs, mais pas le seul.

Je termine cette allocution en renouvelant mes félicitations à l'ensemble des nageurs des plus petits aux plus grands, toutes disciplines confondues pour le travail qu'ils réalisent et les résultats qu'ils obtiennent à tous les niveaux. Un grand merci à leurs entraîneurs, Cadres Techniques, salariés, dirigeants bénévoles pour leur engagement et leurs compétences sans lesquels rien ne serait possible.

Un remerciement appuyé aux membres du Comité Directeur régional pour leur forte participation à la vie de notre association, sans oublié Claudia et Mathieu nos salariés.

Je remercie, les Collectivités locales, le Conseil Régional, les services de l'Etat (la DRJSCS) pour les moyens qu'ils mettent à notre disposition. Notre partenaire ARENA qui nous accompagne dans nos manifestations et les médias pour leur relais indispensable.

En conclusion, je reprendrais à mon compte la citation de Loïc PERRON à l'arrivée de la course du Rhum à la Guadeloupe :

Croire à un projet, c'est d'abord croire en ceux qui le portent.

Soyez assurés de mon total engagement en maintenant le cap et en tenant ferme la barre.

Merci de votre attention.

Homologation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2013.

Procès verbal adoptée à l'unanimité.

Homologation des décisions prises par le Comité Directeur durant la saison 2013-2014.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité.

Présentation du rapport Moral du Secrétaire Général

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Intervention des personnalités présentes.

Monsieur Simon Maire adjoint chargé des sports :

Ploërmel c'est 80 associations pour 6800 licenciés.

La réflexion sur un projet piscine est d'actualité au niveau du pays de Ploërmel soit 55 communes et plus de 70 000 habitants.

Serge Brunet fait part de son soutien et se tient à la disposition de la Ville de Ploërmel pour accompagner la Collectivité dans ce projet important pour l'évolution de la natation dans la Communauté de Communes.

Election au Comité Directeur de 1 membre dans le collège féminin et de 2 membres dans le collège masculin :

- Rappel des règles statutaires par le secrétaire général.
- Désignation des scrutateurs : Xavier Beaumont, Mme Batot, Marc Vellen.
- Présentation des candidats : Régine Picaud, Daniel Caous, Vincent Kerrec.
- Election.

Les Finances du Comité de Bretagne : 'dossier en pièces jointes

Lecture par le Trésorier Général Dominique Bahon du rapport de gestion présenté dans le dossier spécial Assemblée Générale.

➤ Présentation des comptes financiers de l'exercice 2013-2014 et rapport du Trésorier Général.

➤ Lecture du rapport par Monsieur Denieul du Cabinet GEIREC Commissaire aux comptes agréé du Comité Régional : en annexe (dossier finances).

Les comptes sont certifiés par le Cabinet GEIREC.

➤ Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées : en annexe (dossier finances dossier GEIREC).

Mise aux voix : approbation à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

➤ Rapport des vérificateurs aux comptes du Comité Régional.

Intervention de Michel Bouchalais, qui après avoir donné son point de vue sur la tenue des comptes du comité Régional, témoigne du professionnalisme avec lequel s'effectue ce travail et ce suivi.

➤ Adoption des comptes financiers de l'exercice 2013-2014.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

➤ Approbation de l'affectation du résultat : deux résolutions

- a. Les excédants des comptes associés et du compte comité : report à nouveau sur chacun des comptes pour l'exercice 2014 – 2015.
- b. L'excédant du compte associé « CLE à Brest » : versé au club Nautique Brestois (la convention entre le club et le comité est en cours d'établissement).

Chaque résolution est votée séparément : les deux sont adoptées à l'unanimité.

Le Quitus est donné à l'unanimité au Comité Directeur.

- Présentation du budget prévisionnel et du règlement financier 2014-2015.

Les budgets, sous forme de tableau de bord, permettent un suivi régulier par le comité directeur.

Les budgets et le règlement financier sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

- Fixation de la part financière régionale sur les licences 2015 - 2016.

La part régionale de la licence plein tarif est proposée à : 12,50€

La part régionale de la licence ½ tarif est proposée à : 8,50€

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Jean Michel Bouchalais accepte de poursuivre sa mission comme vérificateur aux comptes du Comité Régional. L'Assemblée donne son accord unanime.

Le Président remercie l'ensemble des personnes ayant participé à la rédaction de tous ces dossiers : bénévoles et salariés et pour l'excellent travail qui a été réalisé.

Les rapports des ETR, disciplines et structures ont été présentés dans le dossier spécial Assemblée Générale.

Ceux-ci n'amènent aucune question particulière et Serge Brunet remercie les différents responsables pour leur travail.

Résultats de l'élection.

Total :	162 voix
Non exprimées :	4 voix
Régine Picaud :	158 voix : élue
Vincent Kerrec :	158 voix : élu
Daniel Caous :	138 voix : élu

Intervention de Christine Le Pourcelet Talvard médecin fédéral.

Précisions sur les listes espoirs, sur les bilans biologiques, sur le dossier médical de déplacement (ne pas oublier la fiche médicale de liaison, photocopie de la carte vitale, fiche d'autorisation de prélèvement sanguin) pour l'encadrement sous pli cacheté.

Pour conclure cette matinée de travail le Président Serge Brunet remercie les représentants des clubs. Il rappelle l'importance d'organiser de grandes manifestations comme par exemple en 2015 les championnats de France des maîtres, les championnats de France de plongeon, il va de soit que les budgets doivent être pour le moins à l'équilibre.

Pause déjeuner.

Reprise des travaux à 14h15

Interventions de :

- **Michel Batot** : nager forme santé

Passage d'une vidéo sur cette activité.

Toutes les informations sont sur le site fédéral rubrique « nager forme santé »

La qualité de la formation des intervenants est extrêmement importante.

La fédération a le soutien de l'Agence Régionale de Santé.

Michel est à la disposition des clubs.

- **Jean Marc Tourteau** : sur la labellisation des clubs.

Présentation détaillée des différents labels, avec les pré-requis

➤ Les 3 premiers niveaux sont gérés par la région (animation, développement formateur), label national (Club Nautique Brestois) et international par la fédération

Les pré-requis obligatoires :

➤ Affilier à la fédération.

➤ Participer à la vie fédérale (participer aux AG, aux formations fédérales).

➤ Un adhérent = un licencié.

➤ Agrément ENF de la structure.

Les documents mis à jour seront disponibles début 2015.

Le comité régional a mis en place un groupe de suivi pour aider les clubs dans leur démarche de demande de label. Les demandes de labellisation se feront sur extranet.

Pour les clubs ayant plusieurs sections ex : natation course et water-polo le label est attribué par discipline avec le niveau de label demandé.

- **Jacques Pelé et Mathieu Guérin** : sur la politique de formation et sur le fonctionnement de l'ERFAN. (L'École Régionale de Formation des Activités de la Natation)

Mathieu présente le bilan des formations mises en place et des résultats obtenus.

Une documentation a été donnée à l'accueil de cette assemblée.

Tous les renseignements sont en ligne sur le site du comité de Bretagne.

Jacques rappelle l'importance de la commission formation et fait un appel aux volontaires pour compléter cette commission, il est souhaité un dirigeant et un technicien par département sensibilisé à la formation.

- **Bénédicte Compois et Jean Michel Le Friec** : sur le fonctionnement de l'ETR (l'Équipe Technique Régionale) natation course et eau libre et sur les projets en cours.

Bénédicte présente l'équipe technique régionale à l'aide d'un power point (composition non exhaustive), son organigramme, son mode de fonctionnement, et les actions notamment la mise en place du challenge régional.

Projet de mise en place d'une coupe de Bretagne eau libre (l'étape manquante dans le Finistère est en cours de création).

Ces quatre interventions furent largement accompagnées de débats constructifs.

Questions diverses.

Sur les quotas d'officiels : réponse est donnée par Serge Brunet et Jean Marc Tourteau.

Il sera tenu compte des observations des uns et des autres dans l'application de la réglementation.

Sur la prise en charge du matériel pour les compétitions et des difficultés rencontrées.

Sur la location du matériel et sa mise en place lors des compétitions et des responsabilités de chacun.

Remise des récompenses Fédérales et régionales.

MEDAILLE de BRONZE : (9)

❖ ALBERT	CHRISTOPHE	OC CESSON
❖ ARICH	LAURENT	CN BREST
❖ DORNIC	PHILIPPE	CN MORLAIX
❖ GOLTAIS	YANNIG	US LIFFREENNE
❖ GUERIN	MATHIEU	OC CESSON
❖ MANGIN	ERIC	CNP REDON
❖ MORIEZ	NATHALIE	CN CHATEAULIN
❖ NUNES	VIOLAINE	UNION QUIMPER NATATION
❖ PERIOU	DIDIER	COMBOURG NATATION

MEDAILLE D'ARGENT (8)

❖ ADRIAN	YVELINE	CN MORLAIX
❖ AILLET	DENIS	LORIENT NATATION
❖ AUBREE	IRENE	LES SIRENES LANNIONNAISES
❖ LE BERRE	ISABELLE	CN BREST
❖ LE BIAN	CLAUDIA	OC CESSON
❖ LE GOUIC	PATRICK	LANVAUX GRANDCHAMP
❖ LE PRIGENT	PATRICIA	LANNION NATATION
❖ SIMON	PHILIPPE	ECN CHARTRES DE BRETAGNE

MEDAILLE D'OR: (1)

❖ TOURTEAU	JEAN MARC	COMBOURG NATATION
------------	-----------	-------------------

PLAQUETTE : (1)

❖ ABGRALL	JEAN YVES	CNP REDON
-----------	-----------	-----------

3°) CLUBS

1 ^{er} CLUB ELITE NATATION COURSE :	CN BREST
2 ^{ème} CLUB ELITE NATATION COURSE :	OC CESSON
3 ^{ème} CLUB ELITE NATATION COURSE :	ECN CHARTRES DE BRETAGNE
1 ^{er} CLUB WATER-POLO:	CPB RENNES
1 ^{er} CLUB de NATATION SYNCHRONISEE :	CN ST BRIEUC
1 ^{er} CLUB EAU LIBRE :	CN BREST
1 ^{er} CLUB MAITRES :	CN BREST

DIPLOME DE RECONNAISSANCE :

- 1 Michel BATOT
- 2 Jean Marc TOURTEAU

MEDAILLE DE BRONZE :

- 1 Hélène CARVAL
- 2 Patrick FERCHAUD

MEDAILLE D'ARGENT :

- 1 Pierre LE FRIEC

MEDAILLE D'OR :

- 1 Jacqueline GAUTIER

Clôture de l'Assemblée Générale.

Le Président Serge Brunet remercie chacun pour sa participation à cette Assemblée Générale,

Suite à différentes propositions, Il propose l'étude de la programmation d'une réunion en juin ou en septembre avec les clubs afin d'approfondir un ou deux thèmes importants.

Fin des travaux 16h30